

COMPTE RENDU DE PRESSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 21 DECEMBRE 2015 A 20H30
A COSTAROS

Présents : Arlempdes : Gérard TESTUD ; Barges : Guy HILAIRE ; Cayres : Jean François CHACORNAC, Josiane MALZIEU, Philippe MAZET ; Costaros : Pascal BOUDOUL, Guy FARGETTE, Pierre GIBERT, Odette JAROUSSE ; Lafarre : Michel PASCAL ; Landos : Martine CHABRET, Géraldine FONTAINE, Nathalie GRASSET, Jacques MATHIEU, Dominique MERLE, Jean Louis REYNAUD ; Le Bouchet St Nicolas : Josette ARNAUD ; Ouides : Michel FRADET ; Pradelles : Stéphane BOURGOIN, Alain ROBERT, Raphaël ROLLAND ; St Arcons de Barges : Lionel BRUCHET ; St Didier d'Allier : Philippe AVOINE ; St Etienne du Vigan : Didier SABY ; St Haon : Jean Paul ARCHER, Raymond HERMIER ; St Jean Lachalm : Paul BRAUD ; St Paul de Tartas : Michel ADAM ; Séneujols : Serge BOYER ; Vielprat : Michelle PETIT.

Absents : Alleyras : Philippe GAGNEPAIN ; Cayres : Eric DESSIMOND ; Rauret : Alain FORESTIER

DECISION DE LA CDCI DE HAUTE-LOIRE DU 21 DECEMBRE : POSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAYRES PRADELLES.

Présentation : Paul BRAUD

Paul Braud fait état des décisions de la CDCI.

AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAYRES PRADELLES SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE D'ARDECHE

Rapporteur : Paul BRAUD

Le Préfet de l'Ardèche sollicite un avis par délibération du conseil communautaire pour intégration de la commune de Lafarre dans le périmètre de la Communauté de Communes du Plateau Ardéchois.

Il est proposé au conseil de s'exprimer par vote à bulletin secret

Décision du conseil : Michel Pascal est absent.

29 votants : 2 blancs, 24 voix contre et 3 voix pour.

QUESTIONS DIVERSES : CREATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE : POSITION DES ELUS ET POINT SUR LES DECISIONS COMMUNALES

La création d'un Centre communal d'action sociale (CCAS) est dorénavant facultative dans les communes de moins de 1500 habitants.

L'action sociale peut alors être gérée directement par la commune ou transférée au centre intercommunal d'action Sociale (CIAS).

Avis du conseil : Les communes de Barges, Cayres, Costaros, St Didier d'Allier, St Haon et Séneujols ont supprimé leur CCAS.

POINT SUR LES DEMANDES DE SUBVENTION VILLAGE VACANCES D'ALLEYRAS

Décision du Conseil : La décision de présenter des demandes de subvention pour le village vacances d'Alleyras (DETR) est actée à l'unanimité, sous réserve d'un transfert de compétences.